

## Reconnaissance invalidite imputable

Par **Ianikette**, le **29/03/2016** à **14:02**

bonjour, je suis en maladie imputable au service , reconnue et validee par la commission de reforme, à ce jour sur les conseils de la commission de reforme j'ai demande la retraite au titre de l'invalidite, et accepte avec un taux de 20 pour cent, la cnracl demande à mon employeur le certificat initial pour reconnaitre l'imputabilite, mais mon administration dit ne pas pouvoir le faire car le medecin du travail de l'epoque est parti , en septembre avant de demande ma retraite j'ai vu un autre medecin du travail qui a decide de mettre sur la fiche de visite :pas de reprise envisagable, un nouveau medecin du travail vient d'etre nomme mais refuse de faire le certificat car il ne me connait pas, j e suis tres interrogative sur la suite, la cnracl peut-elle refuser l'imputabilite au service par manquement de ce document et sinon quels sont mes recours? merci pour votre reponse